



Saison 2017-2018 n° 6

P.V. BUREAU DU 15 Janvier 2018

Présent-e-s : Mme ALLARD.
MM. BOUSSEAU, CHARBONNIER, HUARD, JADEAU, JURET
(invité), MARTIN, NICOLAS.

Excusé-e-s : M. LEFRERE.

Ouverture : 19H00.

INFORMATIONS GENERALES

Philippe NICOLAS :

- adresse tous ses vœux pour l'année 2018 à tous les élus, salariés, clubs et licenciés.
- revient sur le décès de Frédéric FORTE. Toutes nos condoléances à ses proches.
- félicite Gemma GOURDON et Nadir, pour la naissance de Sohan.

- Actualités :

***Retour sur la réunion d'informations aux clubs de division Pré-Nationale et Nationale sur les joueurs et missions d'intérêt général :**

Cette réunion s'est déroulée le 13 janvier 2018 aux Jardins de l'Anjou à Mauges sur Loire (La Pommeraye).

Jean-Pierre HUNCKLER, Vice-Président de la FFBB, y a évoqué devant les clubs PN/CF :

- la création de la Commission Fédérale des Clubs CF/PN et son plan d'action (décliné autour de 7 volets),
- le développement des contrôles inopinés de la Commission de Contrôle de Gestion,
- l'obligation de signer la Charte d'engagement pour les Présidents, les joueurs et les joueuses.

*** Pro Stars :**

Une conférence de presse a eu lieu le 12 janvier 2018, au siège du Comité, à la suite de la rencontre préalable avec les groupements sportifs d'Angers Loire Métropole courant décembre.

L'utilisation des bénéficiaires a, entre autres, été évoqué et permettra :

- de gratifier les groupements sportifs qui fournissent des bénévoles,
- de remercier les bénévoles présents,
- de participer à l'évolution des forts potentiels du territoire (sous forme de bourse).

Le Bureau Départemental souhaite que ces forts potentiels soient proposés par le Comité à l'association, et que les contacts avec les bénéficiaires soient pris par le Comité une fois le montant de la Bourse connu.

*** UNSS :**

Philippe NICOLAS a rencontré lundi 8 janvier dernier, Monsieur COUTANT, Directeur Départemental de l'UNSS.

Le Maine et Loire organise cette saison les finales U20 du 3 au 6 avril 2018 et les finales fauteuils.

Sa demande correspond à :

- une demande à disposition de minibus : le Comité n'en a pas à disposition,
- une mise à disposition pour les tables de marque : une session de formation sera proposée aux collégiens qui assureront la table de marque,
- une mise à disposition d'un CTF arbitrage : la CDO avait été contactée par la FFBB via Carole DELAUNE-DAVID.
- désigner 4 à 6 arbitres par jour : la CDO va prendre contact avec M. COUTANT pour envisager la proposition de potentiels arbitres.

*** Run'Light :**

Une course, organisée par les étudiants de l'IFEPSA est prévue au Lac de Maine prochainement pour la lutte contre le cancer du poumon et dans un objectif de sensibilisation.

Les étudiants sollicitent la représentativité du Comité.

Les membres présents décident de décliner la proposition mais saluent l'initiative.

*** Evolution du salariat, premier point sur les retours des élus :**

La tendance du Comité Directeur semble se tourner vers l'embauche sous trois formes :

- renforcer l'aspect technique,
- renforcer la direction,
- renforcer les commissions.

Ce sujet sera abordé au Comité Directeur d'avril 2018.

SECRETARIAT GENERAL

-Approbation PV de Bureau n°5 :

Après exposition des corrections, le procès verbal du Bureau n° 5 du 15 décembre 2017 est approuvé et adopté par les membres présents.

-Demandes de congés :

*Françoise MATHIEN a formulé une demande de congés :

- du 05.03.2018 au 10.03.2018,
- du 30.04.2018 au 07.05.2018.

Les membres présents décident de valider la demande.

* Laurence TESSIER a formulé une demande de congés du 07 au 11.05.2018.

Les membres présents décident de valider la demande.

* Nicolas BERGE a formulé une demande de congés les 12 et 13.03.2018.

Les membres présents décident de valider la demande.

- Accueil en stage d'un-e étudiant-e de l'IFEPSA :

Suite à la dernière réunion de Bureau qui a acté le fait d'accueillir un-e étudiant-e en stage provenant de l'IFEPSA, une rencontre a eu lieu le 08.01.2018 entre Thomas BOUSSEAU et Nicolas HAUW (en charge de la formation et des stages à l'IFEPSA).

Suite à cette rencontre, un appel à candidature a été effectué.

Claire LAINE a été reçue en entretien ce jour avec Delphine PASTEAU, Philippe NICOLAS et Thomas BOUSSEAU.

Sa candidature a été retenue suite à l'entretien.

Un retour est effectué aux membres.

Le stage prendrait effet au 8 ou 15 février et jusqu'au 8 mai 2018, à une échelle de 20 heures hebdomadaires.

Delphine PASTEAU sera maître de stage.

-Délégations pour les manifestations de fin de saison seniors :

Jean-Paul MARTIN et Thomas BOUSSEAU présentent un projet de répartition des élus pour les délégations de manifestations de fin de saison.

Pour les tours de coupe et challenge jeunes en ½ et finales, une réunion d'information des groupements sportifs hôte aura lieu le 14 mars 2018 à 20h00 à siège du Comité.

Après analyse, les élus valident les délégations comme suit :

- ¼ de Finales Seniors : 28.04.2018

Coron Salle de Vihiers :

- * LEFRERE Noël,
- * HY Jean Yves.

Saint Barthelemy d'Anjou :

- * GUY Véronique,
- * VIOLLEAU Anne-Sophie.

Saint Léger Martin :

- * BOUSSEAU Thomas,
- * LEGRAIN Agnès.

Tessoualle :

- * JADEAU Jérôme,
- * BOURRY Nathalie.

- ½ Finales Seniors : 19.05.2018

Layon BC :

- * HUARD François,
- * JURET Christian.

Longuenée BC :

- * BOUSSEAU Thomas,
- * JADEAU Jérôme.

- Finales Seniors : 02.06.2018

Saint Macaire en Mauges :

- * MARTIN Jean Paul,
- * ALLARD Bénédicte,
- * SALMON Julien.

- ½ Finales Jeunes : 12.05.2018

Bécon les Granits :

- * RENIER Daniel,
- * BALAT Gaël.

Bégrolles en Mauges :

- * MARTIN Jean Paul,
- * BOURRY Nathalie.

May sur Evre :

- * ALLARD Bénédicte,
- * CESBRON Bernard.

Tourmelay :

- * DANSAULT Michel,
- * LEGRAIN Agnès.

Trélazé :

- * LEFRERE Noël,
- * LEBOT Bernard.

Trémentines :

- * J URET Christian,
- * GOURDON Gemma.

- Finales Jeunes : 26.05.2018

Pomjeannais :

- * SALMON Julien,
- * VIOLLEAU Anne Sophie.

Saint André de la Marche :

- * MARTIN Jean Paul,
- * HUARD François.

Yzernay :

- * CHARBONNIER Bruno,
- * ALLARD Bénédicte.

- Finales et barrages seniors : 27.05.2018

Coron Salle de Vihiers :

- * CESBRON Bernard,
- * HUMEAU Joseph.

Saint Barthélemy d'Anjou :

- * LEGRAIN Agnès,
- * COULBAULT Jacky.

Saint Léger Martin :
* JADEAU Jérôme,
* BERTHAULT Michel.
Tessoualle :
* HUARD François,
* DELAUNAY Bernard.
Layon BC :
* SALMON Julien,
* JURET Christian.
Longuenée :
* GOHIER Fabien,
* BALAT Gaël.

Un groupement sportif n'a pas fait suivre son chèque avec le cahier des charges signé.
Si au 1^{er} février 2018, les documents ne sont pas parvenus, l'attribution leur sera retirée.

Pour l'e-Marque, les groupements sportifs pourront procéder à la feuille e-Marque sur les ½ et Finales Jeunes.

Les bidons ne seront pas interdits mais surveillés, autant pour le bruit que pour les risques de salissures.

L'arbitrage des barrages séniors sera effectué par des arbitres officiels pour les divisions les plus élevées.

Si la CDO rencontre des difficultés de désignations, des arbitres clubs des équipes seront demandés.

COMMISSION LICENCES ET QUALIFICATION (par le secrétaire général)

- **Nombre de licenciés** : Le 15 janvier 2018 à 18H00 : 17 335 (-704) : - 3.9%

- **Recours sur une non présentation de licence** :

Le 12 décembre dernier, le groupement sportif de Sainte Gemmes sur Loire a reçu une notification de non présentation de licence pour SUPIOT Emilien lors de la rencontre Sainte Gemmes sur Loire contre Neuvy en Mauges, le 02.12.2017 en DM 2B.

Quelques jours à posteriori de la réception de cette notification, le groupement sportif en question a fait appel au Bureau.

Les éléments sont exposés, une lecture du courriel est effectuée.

Les membres présents décident, à titre exceptionnel, d'annuler la notification.

- **Demande de mutation exceptionnelle** :

*Armand COUETMEUR, licencié au Groupement Sportif de Segré a formulé une demande de mutation exceptionnelle vers le Groupement Sportif de Grez Neuville.

Cette mutation est motivée par le fait de vouloir jouer à un niveau supérieur depuis qu'il est scolarisé à la Sport Etude Academy de Cholet.

Le dossier n'est pas constitué mais le sera fonction de la décision.

Les membres présents décident de :

* demander un courrier du Groupement Sportif de Segré

* obtenir l'avis des techniciens concernés.

- Demandes de licence :

5 groupements sportifs sont dans le cas d'avoir qualifié sur FBI des licencié-e-s il y a quelques mois, et de ne pas avoir transmis le document de demande de licence, et ce, même après plusieurs rappels.

Pour rappel, un-e licencié-e est qualifié-e par le club à l'aide du logiciel FBI, sous réserve de validation de la Commission des Licences. Une licence est validée lorsque la Commission a pu effectuer les vérifications d'usage, et donc, lorsqu'elle a le document physique sous les yeux.

La discussion s'engage.

Les membres présents décident de faire un courrier du Secrétaire Général. Au 1^{er} février 2018, tous les documents devront être reçus. Passé cette date, les matchs seront perdus par pénalité pour les joueurs concernés.

COMMISSION DE DISCIPLINE

La commission s'est réunie le 4 janvier 2018 pour instruire 4 dossiers.

Jean-Paul MARTIN fait un état des lieux du dossier instruit dernièrement :

* Dossier n°4 : Rencontre Jub-Jallais contre Saint André de la Marche en PRM1 du 2 décembre 2017. Altercation entre joueur et entraîneur.

2 weekends de suspension aux deux protagonistes + 2 mois avec sursis.

* Dossier n°5 : Rencontre Saint Barthelemy contre Bouchemaine Coupe de l'Anjou Masculine.

Rapport d'officiel sur contestations et comportement d'un joueur avec menace.

1 mois avec sursis.

* Dossier FT/DSR n°1 : 3^{ème} faute technique à l'encontre d'un joueur du groupement sportif de Jub-Jallais : 1 weekend de suspension + 50 €.

* Dossier FT/DSR n°2 : 4^{ème} faute technique à l'encontre d'un joueur du groupement sportif de Bouchemaine : 2 weekends sportifs de suspension + 75 €.

COMMISSION TECHNIQUE (par le Secrétaire Général)

- TIC Zone Ouest :

* L'équipe masculine termine 2^{ème} de son tournoi. Un esprit de groupe remarquable nous a hissés vers une finale contre la Loire Atlantique.

* Les féminines terminent 6^{ème}. Une équipe a très fort potentiel pour l'avenir, (4 joueuses à 1m80).

La nouvelle organisation demande beaucoup d'investissement coté humain et des structures adaptées à ce genre de tournoi (18 équipes + encadrement + techniciens + arbitres + membres de l'organisation).

- Les membres de la commission technique se sont penchés sur différents projets :

. Mettre en place une soirée rencontre – échanges avec les salarié-e-s des groupements sportifs (courant mars). Le contenu est à l'étude et sera présenté prochainement.

. Engager une réflexion sur les « Centre Génération » afin d'animer, dans un futur proche, les quartiers.

. Réfléchir à la notion de « référent technique club » sachant qu'un club de 50 licencié-e-s n'a pas la même demande qu'un club de 150 licencié-e-s.

COMMISSION SPORTIVE

- Mise en place du projet 3*3 :

Christian JURET présente un diaporama de présentation du projet 3*3.

La discussion s'engage à la lecture du document.

Un envoi des documents sera fait aux élus avant le Comité Directeur.

Une synthèse sera faite au Comité Directeur avec, entre autres, les points à valider.

- Enquête des championnats seniors :

Bénédicte ALLARD propose une enquête dans le but de faire un état des lieux sur les championnats seniors.

L'enquête est présentée et les réajustements sont effectués à la lecture.

L'enquête sous cette forme est validée pour envoi :

-Président-e-s de groupement sportif,

-Secrétaire-s de groupement sportif,

-Licencié-e-s seniors, U19 et U20 M et F.

L'enquête devra être envoyée aux licenciés avant le 25.01.2018, avec un délai de réponse de 15 jours.

- Dossiers :

*DM 3B : Les Rosiers contre Trélazé.

L'équipe des Rosiers a été déclarée forfait pour son match : Les Rosiers contre Trélazé du 15/10/2017.

L'équipe de Trélazé s'est déplacée pour la rencontre initiale, après avoir refusé une demande de dérogation de Rosiers.

Un arrangement de la part de Trélazé avait été envisagé. Or, toutes les propositions formulées par Les Rosiers ont été refusées par le club adverse, qui à la fin des matchs allers, a demandé le forfait de l'équipe des Rosiers.

La commission sportive a notifié le groupement sportif de Rosiers de la rencontre perdue par forfait en fin de première phase.

Le groupement sportif des Rosiers fait donc appel de ce forfait.

Les membres présents décident de faire jouer la rencontre Rosiers contre Trélazé en DM 3B le 25.02.2018 à 15h30 à la salle des Rosiers.

Une dérogation d'horaire ne sera pas possible.

Si la rencontre n'a pas lieu, elle sera déclarée perdue par pénalité pour les deux équipes.

*Vihiers : demande d'élargir la saisie des horaires FBI V2.

Le groupement sportif de Vihiers a adressé un courrier demandant une nouvelle organisation quant à la saisie des horaires jeunes.

Il est demandé d'ouvrir la saisie des horaires en deux fois sur la deuxième phase de saison.

La discussion s'engage.

François HUARD propose d'appliquer la règle des seniors pour les jeunes sur la saisie des horaires sur FBI (demandes de dérogations validées à 30 jours de la rencontre en seniors). Pour les jeunes, il semblerait que 30 jours pour la D1 et Elite suffisent, contre 20 jours pour les divisions inférieures.

Les membres présents décident de suggérer cette proposition au Comité Directeur.

C.D.O.

- Réponse à l'enquête sur eFFBB concernant la Charte des Officiels V2 :

Analyse faite des contributions reçues pour la synthèse CRO et envoyée à Paris.

- Informations liées à la Charte des Officiels au titre des groupements sportifs créditeurs :

Notre structure a constaté des irrégularités et anomalies dans les moyens d'informations des crédits des clubs à la Charte des Officiels.

En effet, seuls les accès FBI clubs permettent de contrôler les crédits à la Charte des Officiels.

Or, deux cas de figure se présentent et nécessitent une régulation par notre Comité :

- Les clubs créditeurs à moins de 100€,
- Les clubs créditeurs à plus de 100€.

Devant cette difficulté, le Secrétaire Général a adressé le vendredi 12.01.2018 un courriel d'alerte au Secrétaire Général de la FFBB.

Il a, entre autre, été demandé de permettre au Comité d'obtenir une visibilité sur les clubs créditeurs et leur situation.

- Finales UNSS du 3 au 6 avril 2018 :

Philippe NICOLAS a rencontré Thierry COUTANT, Directeur Départemental UNSS, et évoqué plusieurs points avec lui ; le Bureau valide ces éléments :

- Mini-bus : le Comité n'en possédant pas, il ne peut en fournir.
- Officiels de Tables de Marque : selon le choix et les besoins, le Comité peut étudier la possibilité de former les jeunes à l'e-marque lors d'une session à programmer.
- Fourniture d'un cadre arbitrage : Nicolas BERGE étant débordé à cette période, nous ne pourrions le mettre à disposition ; mais avec Pascal DORIZON comme référent de l'UNSS, les ressources sont optimales.

- 4 à 6 jeunes arbitres officiels par jour à fournir par le Comité : Bruno CHARBONNIER a sélectionné quelques jeunes correspondant au profil demandé ; il prendra contact avec M COUTANT pour déterminer la suite.
 - C'est le Comité Départemental qui contactera ces arbitres.
 - Les coordonnées de ceux donnant leur accord seront communiquées à l'UNSS qui prendra contact avec leurs établissements scolaires.
- Le principe de dotation d'un trophée pour une récompense est validé.
- Plusieurs banderoles du Comité pour affichage dans les salles pourront être fournies.
- Un représentant du Comité sera présent pour les finales du 6 avril.

COMMISSION COMMUNICATION ET FORMATION DU DIRIGEANT

- Citoyens du Basket :

L'affiche est en cours de validation au niveau fédéral.

- Flammes du Comité :

La production de flammes du Comité a été mise à l'étude cette saison.

Les deux devis reçus sont présentés.

Les membres présents décident de valider le devis d'ANJOU TEXTILE CREATION.

- Top 8 Arena Loire :

La communication au sujet du Top 8 Arena Loire est partie aux licenciés par mailing. Tous ont donc reçu une offre promotionnelle pour la billetterie de cet évènement.

COMMISSION FINANCES

- Revalorisation des salaires du personnel au 1^{er} janvier 2018

Jérôme JADEAU présente une proposition de revalorisation des salaires du personnel.

Après discussion, les membres présents décident de valider une augmentation de 2 % pour les salariés.

- Avancement dossier AJR :

Le groupement d'Angers AJR n'est à ce jour pas en règle avec la trésorerie du Comité.

En l'absence du règlement, une lettre de mise en demeure a été adressée le 22.12.2018 au Président d'Angers AJR.

N'ayant pas reçu le règlement, nous avons adressé un courrier à Madame l'Adjointe aux Sports de la Ville d'Angers et au Président de l'association multisport d'AJR.

Le secrétaire de l'association multisport d'AJR a ensuite pris contact avec le Comité.

Une rencontre a eu lieu ce jour avec Jean Paul MARTIN et Thomas BOUSSEAU.

Un retour des échanges est effectué.

Le secrétaire de l'association multisport s'engage à régler les sommes dues pour le 31/01/2018 et demande à faire annuler la pénalité de retard de paiement des factures de 195.50€. Cette facture 195.50€ correspond à 150€ frais d'ouverture pour retard de paiement et 45.50€ de majoration de 10%.

La discussion s'engage.

Les membres présents décident de :

-valider l'échéance du 31.01.2018 pour le règlement des factures dues,

-diviser par deux la pénalité de 150€ forfaitaire au retard de paiement, soit soixante quinze Euros (75€),

-annuler la majoration de 10% de 45.50€.

QUESTIONS DIVERSES

* Bruno CHARBONNIER informe les membres présents de l'organisation par la Ligue ce samedi d'une journée de féminisation de l'arbitrage et uniformisation des pratiques entre CRO et CDO.

* Philippe NICOLAS a été convié à l'ouverture officielle du Cholet Mondial Basketball ce dimanche après midi. Il ne peut malheureusement pas y être présent.
Bénédicte ALLARD sera présente et assurera la présence du Comité.

* Philippe NICOLAS invite les élus à réfléchir aux récompenses fédérales de fin de saison et à lui en faire un retour.

Fin de séance : 23h10.

Thomas BOUSSEAU
Secrétaire Général



Philippe NICOLAS
Président

